

Compte rendu du troisième Conseil d'école du 22/05/14

Ecole Française Alexandre Dumas de Naples

Début de la séance: 14:35

Présents:

- Président M. Vaquier, Président du Conseil

<u>Représentants des parents:</u>	<u>Professeurs:</u>
Mme Castellano PS	Mme Antonelli - PS
Mme Barrella MS	Mme. Peytou - MS
	Mme Imbeau - GS
Mme Chiara Marciani Monaco: CP	Mme Darcq - CP
Mme Sanseverino CE1	Mme Barre - CE1
M. Borra: CE2	Mme Lanzalavi- CE2
Mme Furnari CM1	M Vandenbrouck - CM1
Mme Federica Claar CM2	Mme NAVARRO - CM2
	Mme PRIMICINO - italien
	Mme Rubano - italien

Excusés: M. Lust (Proviseur), Mme Picault (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Chapon (Directeur Administratif Financier), Mme Rey.

1 - Présentation du projet d'agrandissement de l'école et nouvelle organisation

Rappel des éléments du projet présenté lors du 2^{ème} Conseil d'école:

Le projet d'agrandissement de l'école doit répondre à 3 objectifs principaux:

- Améliorer la sécurité des élèves et les conditions d'accueil des visiteurs.
- Offrir de nouveaux espaces d'enseignement pour répondre à l'augmentation des effectifs.
- Créer un nouvel espace de restauration pour accueillir les élèves plus tard dans l'après-midi (journée continue).

Besoins en termes d'espace :

- 2 nouvelles salles de classe (2x45=90m²)

- 1 salle informatique (40m²)
- 1 espace de restauration : cuisines et réfectoire (100m²)
- 2 bureaux pour les secrétaires (10m²),
- 1 salle pour les professeurs (20m²).

Projet présenté :

Le projet dessiné par le STBI (Maître d'œuvre) utilise la double hauteur des locaux actuels pour créer des surfaces de planchers supplémentaires.

Travaux préparatoire effectués pendant les vacances de printemps :

- Renforcement du plancher du 2^{ème} étage par l'ajout de poutres métalliques
- Renforcement ponctuel sur des ouvertures existantes mais jusqu'à présents bouchées
- Renforcement structurel au niveau des portes d'accès (salle de 3^{ème} et toilettes)

Le bâtiment peut supporter un étage supplémentaire. Les travaux continueront donc cet été, afin de mettre en route les services dès le 1er septembre.

4 possibilités à la rentrée :

- Rentrée le 2 septembre avec le service de cantine
- Report de la rentrée de quelques jours que l'on rattraperait au cours de l'année
- Gros retards et on reprend le fonctionnement actuel jusqu'à aux vacances d'automne.
- Pas d'autorisation officielle et donc pas de travaux.

Le proviseur a fixé la date du 13 juin pour une communication officielle.

Madame Sanseverino demande si les changements d'horaires concerneront aussi les classes maternelles.

La réponse est oui. Un dortoir pourrait être mis en fonction pour accueillir les petits lors du temps de repos après le repas. Les enfants pourraient également dormir sur des couchettes dans leur classe.

Monsieur Vaquier rappelle aussi que des fournisseurs pour la restauration ont été contactés et qu'une qualité quant aux repas sera exigée.

Horaires possibles dès que le service de restauration fonctionnera:

Pour les maternelles et le CP :

8h30-11h30 : Classe

11H30-12h30 : Cantine

12h30- 13h : Récréation (sauf pour les PS qui vont à la sieste)

13h-15h30 : Classe

Un jour dans la semaine, les cours finissent à 12h30.

Pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 :

8h30-12h : Classe

12h30-13h: Récréation

12h30-13h15 : Cantine

13h15-13h30 : Récréation

13h30-15h30 : Classe

Un jour dans la semaine, les cours finissent à 12h30.

Pour les collégiens : inchangé

13h35-14h10 : Cantine

Pour des questions de sécurité, et afin de faciliter l'accès aux issues de secours les plus proches, les deux réfectoires ne pourront pas être pleins quand les deux salles de classes à proximité seront occupées.

Cette organisation est un premier jet, une première réflexion qui devra encore évoluer.

Pour un bon fonctionnement, il serait bon que tous les élèves prennent leurs repas à la cantine.

Un courrier sera envoyé aux parents pour un sondage :

- Est-ce que vous prenez le service de restauration fourni à l'école (environ 6 euros) ?
- Est-ce que vous souhaitez amener un panier-repas , pris dans un espace séparé du réfectoire (2 euros pour la surveillance et le nettoyage) ?
- Votre enfant rentre manger à la maison (attention : il ne disposera que d'une heure pour déjeuner).

Monsieur Borra fait remonter des propos de parents, selon lesquels ils auront du mal à s'organiser l'après-midi en raison des activités extra-scolaires et il rapporte qu'il lui a été demandé de demander s'il est possible de penser à programmer activités pas fondamentales l'après-midi et/ou avoir une dispense pour l'horaire de l'après-midi. L'assemblée et le même Monsieur Borra trouve cela irrecevable car toute activité est importante.

Monsieur Borra demande d'évaluer la possibilité de prévoir la sortie le mercredi aux 13:30 de sorte à pouvoir anticiper la sortie des autres jours aux 15:15

Madame Cipollaro rappelle que les parents n'ont pas à intervenir dans la programmation des activités pédagogiques.

Monsieur Borra reporte encore des questions de parents :

- *Quelles sont les activités faites en plus par rapport à cette année pour expliquer une sortie de l'école plus tard ?*

Réponse des enseignants : il n'y a pas d'activité en plus. Le volume horaire de travail est conservé mais la nouvelle journée tient compte du temps de restauration.

– Quelle est l'opinion des enseignants sur l'horaire continu et est-ce que cela va améliorer l'apprentissage ?

Réponse des Madame Darcq et Madame Barre : L'apprentissage ne pourra être qu'amélioré car l'enfant sera moins fatigué avec le nouvel aménagement des horaires qu'il ne peut l'être actuellement en fin de journée après avoir travaillé plus de 4 heures d'affilée.

Commentaires des parents : Certains parents souhaitent une progressivité dans les changements d'horaire en commençant par les appliquer uniquement aux classes maternelles. L'équipe enseignante répond que cela n'est pas possible et que l'horaire continu sera dès le début pour tous.

Monsieur Borra a préparé un dossier sur les écoles françaises implantées en Italie pour savoir si en cas de restauration scolaire, on peut obliger les enfants à s'y rendre. Selon lui, le système de restauration scolaire fonctionne si la qualité est présente et si on laisse aux parents le choix de rentrer ou non.

Madame Sanseverino demande si l'on peut considérer le rôle de la cantine comme le lieu d'un apprentissage pédagogique.

Monsieur Vaquier répond par l'affirmative et que les menus seront établis par une diététicienne et que des réunions seront organisées pour améliorer le service, mettre en place des journées et repas à thèmes.

Monsieur Borra demande si la cantine aura lieu le jour où l'on finit plus tôt. La réponse est oui s'il y a une demande effective.

2- Présentation du projet d'école:

- Il s'agit d'un document établi par l'équipe pédagogique suite à un travail de constats et d'analyse. Et qui précise les actions mises en œuvre pour améliorer la réussite de tous les élèves. Le Projet d'école fixe des priorités suivant un calendrier triennal (2014-2017). Il s'inscrit également dans le projet d'établissement du Lycée Chateaubriand dans les 3 axes suivants:

- Un établissement lieu de rencontre et d'ouverture
- Un établissement qui privilégie une pédagogie de la réussite
- Un établissement qui prépare à l'autonomie et à la citoyenneté

Les axes prioritaires du projet de l'EFN:

- Axe 1 : La maîtrise de la langue orale et écrite
Actions: Accéder à la littérature de jeunesse,

Chanter dans la chorale de l'école
Comprendre des consignes simples et complexes

- Axe 2 : Développer la coopération linguistique et culturelle
Actions: Organiser les échanges (avec Rome, correspondants, expériences en sciences)
- Axe 3 : Renforcer l'éducation scientifique
Actions: Projet archéologie préparé dès les petites classes
Jardin pédagogique
Monsieur Borra confirme la venue de la mission TARA pour le 10 octobre 2014. Des rencontres seront organisées, des présentations faites à l'Institut français.
- Axe 4 : Education à la citoyenneté (environnement, santé et sécurité).
Actions: Travail sur le vivre ensemble, incivilité
Apprendre à porter secours
Education à l'environnement : compostage, recyclage, traitement des déchets...

Avis du Conseil d'école : favorable

2- Bilans des actions menées

Natation :

Les activités aquatiques et nautiques (inscrites dans les programmes d'Education physique et sportive « Adapter ses déplacements à différents types d'environnement ») est maintenant bien reconnue au sein de l'école. L'activité sera proposée aux collégiens qui sont prioritaires. Le prestataire demande une participation de 90 euros représentant un budget de près de 6000 euros. M. Le Proviseur a indiqué que les activités devaient être envisagées à budget constant. Les parents et enseignants souhaiteraient pouvoir valider l'idée d'une participation complémentaire de 30 euros par élèves tous niveaux confondus concernés par l'activité piscine. Toutefois, Le Directeur administratif financier a précisé au directeur que cet aménagement va à l'encontre de l'idée du forfait scolaire qui vise à forfaitiser toutes les activités inscrites à l'emploi du temps des élèves hors activités spécifiques particulières nécessitant des financements particuliers (ex sortie scolaire avec billet d'entrée à acquitter ou un titre de transport à acquérir) ; normalement les activités scolaires régulières organisées sur le temps scolaire ne doivent pas donner lieu à facturation complémentaire. Un parent d'élève peut tout à fait refuser de payer l'activité scolaire complémentaire dès l'instant où elle fait l'objet d'une facturation. En année scolaire 2015-2016 le forfait scolaire, hors évolution du coût de la vie, pourrait être réévalué pour tenir compte de la volonté de la communauté scolaire.

Les parents émettent la question de savoir si l'AGAEF pourrait financer la partie manquante du coût après un calcul regroupant tous les élèves de l'établissement (collège et élémentaire).

On demande à ce que la volonté de toutes les classes de pratiquer l'activité soit remontée à Rome et considérée lors du Conseil d'Établissement.

Sécurité routière :

Mise en œuvre du CP au CM2, avec une intervention régulière du Cavaliere D'Ambrosio, sur la signalisation routière et le comportement de chacun à adopter (piéton, conducteur...).

L'action a obtenu la reconnaissance du Président italien Giorgio Napolitano.

Le vendredi 16 mai, une manifestation a été organisée pour récompenser les écoles ayant participé à cette action.

Les enseignants remercient Messieurs D'Ambrosio et Bellopede (ce dernier ayant participé au montage des films réalisés avec les classes de CP et CM2)

Rencontres chorales au Donnaregina et avec la Maîtrise de Toulouse :

Ces deux rencontres ont été très appréciées, l'une donnant l'occasion aux élèves d'aller chanter hors école et dans un lieu particulier, avec d'autres écoles ; l'autre permettant de chanter en collaboration avec un ensemble éprouvé et reconnu, celui de la Maîtrise de Toulouse.

La fête des chorales, avec la présence des parents, aura lieu cette année le 10/06 à 10h30.

Projet Archéologie :

Les CM2 partiront du 25 au 30 mai à Cumes pour participer à des fouilles en partenariat avec le Centre Jean Bérard.

Les CM1 partiront aux mêmes dates en Dordogne découvrir la grotte de Lascaux, et autres lieux de la Préhistoire mais aussi du Moyen Age (Château de Castelnaud) et participeront également à des ateliers de fouilles.

Cette année, les classes ont pu intégrer le Projet Mare Nostrum, mené par deux jeunes kayakistes étudiant la mer et la biodiversité de ce milieu.

Projet vélo :

Cette année, l'activité vélo a été mise en place dans la classe de moyenne section. La continuité pourrait être envisagée en intégrant l'activité dans le cadre de la sécurité routière.

Actions diverses et de qualité avec l'Institut Français:

Cette année encore des activités ont été menées en collaboration avec l'Institut Français qui a organisé des manifestations comme le festival célébrant l'anniversaire de « Calimero », la projection et exposition des travaux d'Ernest Pignon-Ernest, la venue de l'illustratrice Florence Guiraud.

Monsieur Vaquier conclue cette présentation des actions en faisant remarquer que ces dernières ne sont donc pas en manque à l'école Alexandre Dumas et qu'elles sont toujours de qualité.

3- Questions diverses

Madame Sanseverino demande si la future classe de CE2 aura 2 enseignantes comme c'est le cas cette année et dans ce cas demande s'il est possible de recevoir un emploi du temps avant la fin de cette année scolaire.

Monsieur Vaquier répond qu'un conseil des maîtres aura lieu pour connaître les désirs des enseignants en ce qui concerne l'attribution des classes et qu'il ne peut pas dire actuellement si la classe de CE2 aura deux enseignantes. Il confirme que Mademoiselle Rey conserve son mi-temps.

Les parents demandent ensuite si un double niveau sera mis en place l'an prochain, en CM1/ CM2, suite aux problèmes relatifs cette année à la classe de CE2.

Monsieur Vaquier répond qu'il envisage 3 possibilités pour résoudre le problème :

- le CE2 passant en CM1 reste une classe entière telle quelle.
- Le départ et/ou l'arrivée d'un ou plusieurs élèves qui fera évoluer la dynamique de la classe.
- dédoubler la classe en créant deux doubles niveaux.

Les parents émettent leur refus quant à la 3ème possibilité et veulent que l'école prenne une position par rapport à la classe actuelle de CE2. Monsieur Borra dit que ce n'est pas l'école qui doit s'adapter aux 3 ou 4 élèves posant problèmes et donc changer son organisation et qu'il reporte le sentiment que l'École, sans blâmer ni les enseignantes ni le Directeur, n'a rien fait de concret pour résoudre la situation.

Les parents souhaitent donc savoir qui prendra le CM1 l'an prochain.

Le Conseil fait savoir et entérine que Monsieur Vandembrouck sera l'enseignant de la classe.

Monsieur Vaquier rappelle que des mesures seront prises si de nouveaux problèmes surviennent dès la rentrée ou plus tard. Il rappelle que l'exclusion stricte d'un élève n'est pas possible.

Avant la clôture de la séance, une dernière question est posée quant à la personnalisation des toilettes garçons/filles car les panneaux posés sur les portes sont tombés.

Une solution sera trouvée afin de mieux permettre l'identification des toilettes attribuées.

M. Vaquier remercie tous les membres du Conseil d'école et lève la séance à 17h30.

Secrétaire de séance :
M. Vandembrouck

Le Président du Conseil d'école:
M. Vaquier